

Département de l'AIN
—
Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE
—
Canton de MIRIBEL
—
Commune de BEYNOST



N° 02-2026-12

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 3 mars 2026
Convocation du : 25 février 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 21

L'an deux mille vingt-six, trois mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

FINANCES : Vote des taux d'imposition communaux 2026

Présents : Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, Mme Véronique CORTINOVIS, M. Philippe MAILLEZ, Mme Sylvie CAILLET, M. Lionel CHEVROLAT, Mme Annie MACIOCIA, M. Joël AUBERNON, Mme Annick PANTEL, M. Jean-Marc CURTET, M. Bertrand VERMOREL, Mme Laurence ROUQUETTE, M. Patrick THOLON, M. Sébastien RENEVIER, Mme Valérie BERGER, M. Harris GREISS, Mme Cathy BARCELLINO, Mme Anne LE GUYADER, M. Jean-Pierre COTTAZ.

Représentés :

M. Gilbert DEBARD donne procuration à M. Joël AUBERNON
Mme Nathalie THIMEL-BLANCHOZ donne procuration à Mme Anne LE GUYADER

Absents : Mme Elodie BRELOT, M. Franck LONGIN, Mme Sophie GAGUIN,

Mme Anne-Sophie RAMPON, M. Philippe CASAMAYOR, M. Laurent BRUNET

Secrétaire de séance :

M. Jean-Marc CURTET

DELIBERE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-29, L.2311-1 et suivants, L.2312-1 et suivants, L.2331-3,

Vu le Code Général des Impôts, et notamment ses articles 1636 B sexies et 1636 B septies,

Vu la loi de Finances n° 80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale,

Considérant la nécessité de se prononcer sur les taux des contributions locales pour 2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Votants	21	
Pour	21	Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, Mme Véronique CORTINOVIS, M. Philippe MAILLEZ, Mme Sylvie CAILLET, M. Lionel CHEVROLAT, Mme Annie MACIOCIA, M. Joël AUBERNON, Mme Annick PANTEL, M. Gilbert DEBARD, M. Jean-Marc CURTET, M. Bertrand VERMOREL, Mme Laurence ROUQUETTE, M. Patrick THOLON, M. Sébastien RENEVIER, Mme Valérie BERGER, M. Harris GREISS, Mme Cathy BARCELLINO, Mme Anne LE GUYADER, M. Jean-Pierre COTTAZ, Mme Nathalie THIMEL-BLANCHOZ
Contre		
Abstention		
NPPV		

DECIDE de fixer les taux d'imposition 2026 comme suit :

	Taux 2025	Taux 2026
Taxe sur le foncier bâti	31,47%	31,47%
Taxe sur le foncier non bâti	49,21%	49,21%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les locaux vacants	10,17%	10,17%

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Carrière

Caroline TERRIER,
Mairie de Beynost

Accusé de réception en préfecture :
001-210100434-20260303-
qlfX010002306a-DE
Date de télétransmission : 04-03-2026
Date de réception préfecture : 04-03-2026